

## **L'implantation des plans d'aide à la réussite dans les collèges : des premiers résultats prometteurs**

Québec, le 4 octobre 2004. Au terme de l'évaluation des plans, de leur application et du bilan qu'en ont fait les collèges, la Commission peut confirmer que la mise en place des plans de réussite s'est accompagnée, autant dans les collèges publics que privés, d'une hausse de la réussite des cours à la première session et, à un niveau moindre, d'un accroissement de la réinscription des élèves au troisième trimestre. Le rapport synthèse, publié aujourd'hui, fait ressortir ces premiers résultats qui semblent prometteurs. Certains collèges devront toutefois améliorer la mise en œuvre de leur plan, particulièrement au regard de la coordination et du suivi des actions prévues.

### **Une évolution des indicateurs de réussite à la hausse dans les collèges**

Pour observer les changements survenus depuis la mise en œuvre du plan de réussite dans les collèges, la Commission a comparé les résultats obtenus par les élèves des deux premières cohortes à être touchées par les mesures du plan à ceux obtenus par les élèves des deux cohortes précédentes. Elle a examiné le taux de réussite des cours au premier trimestre, le taux de réinscription des élèves au troisième trimestre et le taux de diplomation. Dans l'ensemble, l'évaluation montre une évolution à la hausse pour les trois indicateurs autant dans les collèges publics que privés.

### **Les collèges jugent leurs mesures d'aide assez satisfaisantes**

La Commission a demandé aux collèges d'identifier et d'examiner les mesures qu'ils jugeaient les plus efficaces. Dans leurs rapports, ils ont fait état d'un grand nombre de mesures, dont le suivi personnalisé et l'encadrement, le tutorat par les pairs, les centres d'aide à l'apprentissage et le soutien à l'orientation. Les collèges ont également procédé à une évaluation plus attentive de certaines mesures et il en a résulté un très fort taux de satisfaction quant aux services offerts dans les centres d'aide à l'apprentissage et une appréciation favorable du tutorat par les pairs.

La Commission a regardé plus attentivement la situation dans les collèges où l'augmentation des indicateurs de réussite et de persévérance a été la plus forte. Ces collèges ont mentionné les mesures visant la réussite en français comme étant parmi les plus efficaces. En général, leur choix de mesures diffère peu de celles adoptées par les autres collèges. Leurs bons résultats pourraient s'expliquer par la sélection judicieuse des mesures et par la capacité de ces collèges à bien mettre en œuvre leur plan.

### **Une bonne identification des obstacles à la réussite : de meilleurs résultats dans la hausse des taux**

Tous les établissements dont les taux de réussite et de réinscription ont diminué avaient des plans qui présentaient des faiblesses dans l'analyse de la situation de leurs élèves. Par contre, les collèges ayant obtenu de bons résultats dans la hausse de leurs taux ont généralement bien identifié les obstacles à la réussite et à la diplomation de leurs élèves et ils ont choisi des mesures d'aide en lien avec ces obstacles. Ces collèges ont aussi bien mis en œuvre les activités prévues à leur plan, en apportant une attention particulière à la coordination des activités et à la concertation des intervenants. Enfin, ils ont assuré le suivi régulier de leur plan, ce qui leur a permis de s'ajuster rapidement aux résultats obtenus.

### **Une première expérience source de... réussite**

Les principaux problèmes relevés au début de la mise en œuvre des plans touchent la mobilisation du personnel, la gestion et la coordination ainsi que les ressources. Dans la plupart des cas, ces problèmes ont été résolus graduellement. Suite à l'évaluation, environ les deux tiers des collèges ont indiqué qu'ils entendaient apporter des améliorations à leur mise en œuvre, plus particulièrement, au suivi des activités, à la disponibilité et à l'utilisation du système d'information, à l'engagement des comités de programme et à l'arrimage avec la formation générale et, enfin, à la coordination des activités et à la concertation des différents acteurs.

Les plans de réussite sont relativement récents et leur influence éventuelle sur la réussite des élèves devrait être plus visible dans quelques années. Les progrès déjà observés après l'expérience d'un premier plan nous indiquent que les collèges sont sur la bonne voie. Il revient cependant à chacun de bien connaître les caractéristiques de ses élèves afin de mieux déterminer les mesures les plus efficaces pour contrer les obstacles à leur réussite.